



Toute personne évoluant au sein d'un service RH ou en charge de la prévention en entreprise.

Objectif(s) pédagogiques :

- Connaître les cadres légaux en lien avec les obligations d'égalité, de diversité et de non discrimination.
- Comprendre les enjeux pour l'entreprise.
- Savoir comment agir concrètement.
- Prendre conscience de la diversité humaine, comprendre les différences de comportements et les incompréhensions liées au cadre de référence culturel.
- Utiliser les outils de management adaptés aux contextes interculturels et permettant de tirer parti de toute leur richesse.

Moyens :

- Pédagogiques :** un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes.
- Outils spécifiques :** échanges de pratiques ; mémos relatifs au cadre réglementaire ; identification des bonnes pratiques ; groupes de travail favorisant l'intelligence collective.
- Techniques :** formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.
- Encadrement :** tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.



Lieu :

Marseille/Lyon et en entreprise sur commande.



Pré-requis

Aucun.



Durée

1 jour / 7h



DÉROULÉ DE LA FORMATION: 4 étapes

L'égalité Femmes / Hommes

- Connaître la réglementation : obligation de mettre en place un accord ou un plan d'actions visant l'égalité professionnelle.
- Agir : établir un diagnostic, analyser la situation, construire un plan d'actions, suivre et pérenniser les actions.

L'intégration des personnes handicapées

- Connaître la réglementation ; l'obligation d'emploi des personnes handicapées, les bénéficiaires de la loi de 2005.
- Agir : les acteurs ressources, s'acquitter de son obligation d'emploi, les aides à l'embauche, la compensation du handicap, le maintien dans l'emploi.

La gestion des seniors

- Connaître la réglementation : obligation de mettre en place un accord ou un plan d'actions en faveur de l'emploi de seniors.
- Agir : recruter des seniors, contrat de génération, gestion des carrières et des compétences, prévention des conditions de travail, dispositifs de fin de carrière.

Le management de l'interculturalité

- Principes fondamentaux liés à la notion de culture et d'interculturalité, et au mode de fonctionnement d'une équipe interculturelle.
- Questions à se poser et comportements à adopter / interlocuteur d'une culture différente.
- Les théories & modèles du management interculturel (illustration et analyse).
- Examen des difficultés liées aux différences culturelles dans une équipe.
- Gestion et processus de l'équipe interculturelle.
- La diversité à l'épreuve des divergences d'intérêts.
- Le manager et les pratiques interculturelles.

Suivi / Evaluation :

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



Un consultant à votre écoute

Marseille **04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr**

Lyon **04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr**